



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE
PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Bordeaux et Brest, le 22 septembre 2014

*Direction interrégionale de la mer
SUD-ATLANTIQUE*

Le préfet de la région Aquitaine,
préfet de la Gironde

et

*Mission de coordination des politiques publiques
de la mer et du littoral*

Le préfet maritime de l'Atlantique

à

N°255/SEC/DIRM SA

Monsieur le directeur régional de l'Insee

Objet : Mise à disposition de données relatives aux activités littorales et maritimes sur la façade Sud-Atlantique.

La commission administrative de façade que nous avons conjointement créée et que nous présidons, a pour objectif d'élaborer et de mettre en œuvre le document stratégique de façade (DSF) pour la façade Sud-Atlantique

Ce DSF, qui a vocation à mettre en place une gestion intégrée et concertée de la mer et du littoral, présente les objectifs et dispositions d'organisation spatiale de la mer. Le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales sur l'espace maritime aquitain et picto-charentais constitue le premier item de ce document.

Dans un premier temps, une « situation de l'existant » doit être établie ; dans ce cadre, vos données et analyses pourraient nous être très précieuses.

Le Directeur Interrégional de la Mer Sud-Atlantique prendra contact avec vous afin d'organiser au plus tôt une réunion de travail permettant de présenter l'éventail des données en votre possession susceptibles d'intéresser la commission administrative de façade.

Le préfet de la région Aquitaine

Michel DELPUECH

Le préfet maritime de l'Atlantique

Emmanuel DE OLIVEIRA

Présent
pour
l'avenir

Horaires d'ouverture : 9h00-13h00 du lundi au vendredi
Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00 – fax : 33 (0) 5 56 00 83 47
1-3, rue Fondaudège - CS 21227
33074 Bordeaux Cedex